

REPUBLIQUE FRANCAISE  
\_\_\_\_\_  
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
\_\_\_\_\_  
Mairie d'AVIGNON  
\_\_\_\_\_  
DIRECTION DES AFFAIRES  
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

\_\_\_\_\_  
Séance publique du : 28 SEPTEMBRE  
2024  
\_\_\_\_\_

**ETAIENT PRESENT(E)S :**

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY, M. Paul-Roger GONTARD, M. Fabrice TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, M. Loïc QUENNESSON, M. Cyril BEYNET, Mme Marie-Anne BERTRAND, M. Arnaud PETITBOULANGER, Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Bernard HOKMAYAN, Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI, Mme Laurence ABEL RODET, Mme Kamila BOUHASSANE, Mme Annick WALDER, Mme Anne-Sophie RIGALT, Mme Ghislaine PERSIA, M. Arnaud RENOUARD, Mme Carole MONTAGNAC, M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT, M. Mouloud REZOUALI, Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

**ETAIENT REPRESENTE(E)S :**

Mme Laure MINSEN par M. Paul-Roger GONTARD  
M. Sébastien GIORGIS par M. Marc SIMELIERE  
Mme Joanne TEXTORIS par M. Christian ROCCI  
M. Bernard AUTHEMAN par M. Claude NAHOUM  
M. Thierry VALLEJOS par Mme Marie-Anne BERTRAND  
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Carole MONTAGNAC  
M. Paul RUAT par Mme Anne-Sophie RIGALT  
Mme Martine BAREL par Mme Ghislaine PERSIA  
Mme Murielle MAGDELEINE par M. Arnaud RENOUARD

AR.préfecture : 084-218400075-20240928-lmc1X0100019f97-DE

Date de télétransmission : 02-10-2024

Date de réception en préfecture : 2 OCTOBRE 2024

# AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2024

19

**ESPACES VERTS : Convention de partenariat avec l'Association du Domaine du Rayol pour échanges et expérimentations de végétaux.**

Mme LEFEVRE

**Mes chères Collègues, mes chers Collègues,**

La ville d'Avignon travaille actuellement sur le renforcement des espaces-verts et naturels en milieu urbain permettant de réduire les îlots de chaleurs et favoriser la biodiversité.

Les changements climatiques que nous vivons nous imposent une remise en question de nos pratiques et de nos projets de plantations et d'aménagements espaces-verts.

A la recherche de végétaux en capacité de s'adapter à ces changements, le centre horticole municipal s'est orienté vers le domaine du Rayol, propriété du conservatoire du littoral située sur la commune du Rayol – Canadel – sur – Mer dans le Département du Var.

*Le Jardin des Méditerranées* du domaine du Rayol propose des paysages s'inspirant des régions du monde de climat méditerranée dont la biodiversité est remarquable.

Ces régions sont : le sud-ouest et le sud de l'Australie, le sud-ouest de l'Afrique du Sud, le Chili central, la région côtière de la Californie, le bassin méditerranéen (des Canaries au nord de l'Iran).

En effet, seulement 5% de la surface de la planète contient 50 000 plantes vasculaires, soit environ 20% du total des plantes connues.

Une partie des végétaux qui se trouvent sur le jardin du domaine du Rayol nous semble très intéressante par leurs capacités à s'adapter ou résister au climat actuel.

La création d'un partenariat entre la Ville et l'association du Domaine du Rayol s'articulera autour de prélèvements sur des végétaux du Domaine du Rayol par la ville d'Avignon, en échange la ville d'Avignon fournira son retour d'expérience sur le développement des végétaux.

L'idée est de faire évoluer notre catalogue de production en mettant en culture ces végétaux

prélevés soit par bouturage soit par semis.

Une période d'expérimentation permettra d'étudier la multiplication de ces plantes en pépinière permettant d'établir un plan de culture adapté. Les plants cultivés seront ensuite installés en zone urbaine.

Un suivi de ces plantations permettra d'évaluer si ces végétaux sont plus résistants et mieux adaptés à nos milieux urbains en comparaison de plants issus de pépinières classiques et issu d'une sélection horticole.

Par la présente délibération, il vous est proposé d'autoriser la signature de la convention de partenariat entre la ville d'Avignon et l'association du Domaine du Rayol.

**Vu le code général des collectivités territoriales** et notamment l'article L 2121-29,  
Vu le projet de convention de partenariat,

**Considérant l'avis favorable de la ou des :**

Commission Qualité de vie et de ville, sécurité et tranquillité publique

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** la convention de partenariat entre la ville d'Avignon et l'association du Domaine du Rayol;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) délégué(e) à signer toute pièce s'y rapportant, notamment la convention de partenariat.

**ADOpte**



Le Maire  
Mme Cécile HELLE

Le Secrétaire de Séance  
Mme Marie-Anne BERTRAND

PARVENU A LA PREFECTURE LE 2 OCTOBRE 2024

ACTE PUBLIE LE 04 OCT. 2024

AR préfecture : 084-218400075-20240928-lmc1X0100019f97-DE

Date de télétransmission : 02-10-2024

Date de réception en préfecture : 2 OCTOBRE 2024